

CTSD du 6 septembre 2015
Déclaration préalable de l'UNSA Education

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs

Dans notre département, une nouvelle fois, les instances se bousculent : le CTSD est fixé le matin, le CDEN l'après-midi de la même journée, tout cela le lendemain du CTA qui s'est terminé tard hier soir. Nous vous alertons donc sur les difficultés rencontrées dans l'exercice de notre mandat de représentants des personnels. Nous souhaiterions plus de délai entre ces diverses instances et réitérons donc nos demandes précédentes sur ce sujet.

Nous avons conscience de la complexité de notre réseau éducatif, notre académie comprenant des zones à forte progression démographique et aussi des zones rurales très défavorisées (notamment dans certains secteurs de notre département où l'on peut même parler de misère sociale). Nous vous demandons de veiller à ce que ces deux critères soient remontés au ministère dans l'optique de la prochaine carte scolaire. Du fait de cette spécificité, le seul indicateur pris en compte pour les Côtes d'Armor ne peut pas être que démographique, vous en avez d'ailleurs tenu compte lors de la phase d'ajustement de cette rentrée 2015 nous semble-t-il.

A la lecture des données transmises par vos services, nous les remercions au passage pour leur travail, nous constatons que la maternelle paie un lourd tribut en cette rentrée 2015 puisqu'en terme d'élèves accueillis il y en a 400 de moins qu'à la rentrée précédente et 7 classes ont été fermées. Une des explications que nous ne nions pas est la démographie mais ce n'est certainement pas la seule.

En tant que représentants de l'UNSA-Education, défenseurs de l'Enseignement Laïque, nous ne pouvons que déplorer la concomitance de la baisse des effectifs en élémentaire dans nos écoles publiques et celle de l'augmentation dans le privé.

A ce sujet, la situation emblématique de Paimpol aura, à elle seule, permis d'organiser une bonne partie de cet effet de vase communicant entre le public et le privé, ce que nous déplorons.

Dans le premier degré, la situation est tendue du fait du sous-nombre qui impacte forcément le remplacement. Et pourtant, au vu des problèmes aigus rencontrés très récemment dans notre département, nos écoles n'avaient vraiment pas besoin de cela. Aussi, au nom de l'UNSA-Education, nous vous demandons ce que vous comptez faire pour que notre département évite une situation de crise cet hiver. Par ailleurs, quelles mesures vont être prises pour que cette situation de sous-nombre ne réapparaisse pas à la rentrée 2016 ?

Nous en profitons pour vous rappeler d'autres sujets tout aussi importants pour le bon fonctionnement de nos établissements publics d'éducation, liste non exhaustive :

- La direction d'école : malgré les mesures améliorant la décharge de certaines écoles, la mission de nos collègues directeurs est de plus en plus difficile et chronophage. Il faut que l'administration en tienne compte en simplifiant les procédures, en réduisant ses sollicitations.

- Nous demandons aussi le retour de la formation CAPSH, notre département en a besoin.

Pour en revenir à cette rentrée 2015, la situation est plus contrastée dans le second degré avec une forte augmentation en lycée et une baisse en collège.

La situation est donc tendue dans le second degré, avec notamment des classes souvent très chargées en lycée (35 voire plus dans beaucoup d'établissements), quel que soit le niveau. Que dire alors des conditions de travail des élèves et de nos collègues ? Sans parler des fortes problématiques que cela génère pour les options ou langues qui ne sont plus choisies mais imposées dans certaines situations. Sans oublier les redoublements impossibles dans l'établissement d'origine.

Concernant la mise en œuvre de la réforme du collège, nous déplorons la confusion et l'inadaptation dans l'organisation de la formation des différents acteurs. Pour l'UNSA Education, cette mise en œuvre chaotique dans l'académie, et donc dans notre département, n'est pas à la hauteur de la réforme du collège, étape essentielle à la refondation de l'école.

Nous vous remercions de votre attention.